



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

INSTITUT DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Informations destinées au corps étudiantin
de 1^{ère} année de bachelor

Année académique 2022-2023



Sommaire

Sommaire.....	2
1. Message d'accueil du directeur de l'Institut	3
2. Qui, quoi, où ?.....	4
2.1 L'équipe enseignante.....	4
2.2 Secrétariats et soutien.....	5
3. Plan d'études	6
3.1 Piliers minimal, secondaire ou principal.....	6
3.2 Les enseignements de 1ère année	6
3.3 Le latin	8
4. Horaires et inscriptions.....	8
4.1 Inscription aux cours et aux examens	8
5. Modalités d'évaluation.....	9
5.1 Deux types d'évaluation	9
5.2 Dates des sessions d'examens.....	9
5.3 S'inscrire aux examens (IS-Academia)	9
6. Premiers pas dans l'année académique 2021-2022.....	10
7. Manifestations.....	10
8. Liens utiles	11

1. Message d'accueil du Directeur de l'Institut

Chères étudiantes, chers étudiants,

Soyez les bienvenu·e·s à l'Institut de littérature française !

Nous espérons que vous vous y trouverez bien, et que vous pourrez y donner libre cours à votre goût pour les lettres, tout en vous ouvrant de nouvelles et stimulantes perspectives.

La brochure que vous avez sous les yeux a pour fonction de vous aider à trouver vos marques dans le nouvel univers où vous mettez le pied. Elle synthétise les informations qui vous permettront de vous y orienter, en traçant quelques chemins à suivre et en recensant les personnes qui pourront vous aider à baliser votre itinéraire.

Vous y découvrirez notamment des indications sur le plan d'études de littérature française et sur le programme des cours, ainsi qu'un aperçu des enseignements que vous aurez à suivre en 1^{ère} année.

Chacun·e pourra prendre connaissance à son rythme des pages qui suivent, mais j'attire votre attention sur les liens figurant en [page 7](#), qui vous permettent de vous **préinscrire dès à présent à quelques enseignements** pour lesquels le choix vous est laissé entre plusieurs groupes. Si ce n'est déjà fait, il est temps de cliquer !

Au nom de toute l'équipe enseignante, je vous souhaite une bonne entrée dans vos études universitaires et vous souhaite d'y faire de belles découvertes !

Christophe Imperiali,
Directeur de l'ILF

2. Qui, quoi, où ?

2.1 L'équipe enseignante

Nom prénom	Fonction	Bureau	Adresse électronique
Bellon-Méguelle Hélène	Chargée d'enseignement	---	helene.bellon-meguella@unine.ch
Besson Perrine	Assistante-doctorante	3.N.02	perrine.besson@unine.ch
Chappuis Sandoz Laure	Professeure associée (latin)	2.O.15	laure.chappuis@unine.ch
Corbellari Alain	Professeur ordinaire	2.N.03	alain.corbellari@unine.ch
Exquis Mélanie	Assistante- doctorante	3.N.02	melanie.exquis@unine.ch
Greub Yan	Chargé de cours (histoire de la langue)	Av. DuPeyrou 4-6	yan.greub@unine.ch
Hachemi Nadia	Assistante-doctorante	3.N.02	nadia.hachemi@unine.ch
Imperiali Christophe	Professeur ordinaire et Directeur d'institut	3.N.03	christophe.imperiali@unine.ch
Léchet Timothée	Chargé d'enseignement	3.N.06	timothee.lechet@unine.ch
Nissile Christel	Chargée d'enseignement (sciences du langage)	Av. DuPeyrou 002	christel.nissile@unine.ch
Pauchard Joanna	Assistante-doctorante	3.N.02	joanna.pauchard@unine.ch
Paupe Élodie	Assistante-doctorante (latin)	2 O.14	elodie.paupe@unine.ch
Rossari Corinne	Professeure ordinaire (linguistique)	Pierre-à- Mazel 7	corinne.rossari@unine.ch
van Elslande Jean- Pierre	Professeur ordinaire	2.N.01	jean- pierre.vanelslande@unine.ch
Vuillemin Nathalie	Professeure ordinaire	3.O.15	nathalie.vuillemin@unine.ch

En période de cours, l'équipe enseignante est à disposition sur rendez-vous. Il faut prendre contact directement avec la personne souhaitée par le biais de son adresse électronique mentionnée ci-dessus ou consulter la page **Equipe enseignante** du site de l'ILF : <https://www.unine.ch/ilf>.

2.2 Secrétariats et soutien

Prénom, nom	Fonction	Heures de réception	Adresse électronique
Künzi Céline	Secrétaire de l'ILF 3.E.43.1	Lundi : 9h-10h30 Mercredi : 9h -10h30 Jeudi : 9h00-10h30	celine.kuenzi@unine.ch ou secretariat.ilf@unine.ch
	Secrétariat de la FLSH R.O.16	Lundi -jeudi: 11h-12h 13h30-15h Vendredi: 11h-12h tél. uniquement	secretariat.lettres@unine.ch
Coste Louis	Moniteur	-	louis.coste@unine.ch
Neri Stéphane	Conseiller aux études R.O.11	-	conseil.lettres@unine.ch
Mascher Sophie	Assistante- étudiante	-	sophie.mascher@unine.ch
Ziegler Thibault	Assistant-étudiant	-	thibault.ziegler@unine.ch

Le moniteur :

Le moniteur répond aux questions concernant le plan d'études, la mobilité, les modalités d'examens, les demandes relatives aux différents services de l'Université ou encore aux manifestations de l'Institut.

Le conseiller aux études :

Le conseiller aux études aide à l'organisation générale de votre cursus universitaire en prenant en compte à la fois les dispositions réglementaires et les données personnelles (santé, armée, changement ou suspension de formation, etc.). Il vous conseille aussi individuellement dans la gestion de votre cursus universitaire (mobilité, équivalences, etc.).

Le secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) :

Le secrétariat de la FLSH gère votre dossier complet. C'est notamment à celui-ci qu'il faut s'adresser pour un changement de pilier ou une exmatriculation, et surtout pour toute question concernant la gestion administrative des examens.

Le secrétariat de l'Institut de littérature française (ILF):

Pour toute question relative à l'ILF et ne relevant pas des compétences du conseiller aux études ou du moniteur, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'Institut.

Le service Informatique et Télématique (SITEL) :

Pour les problèmes de messagerie électronique, s'adresser à : assistance-etudiants.SITEL@unine.ch.
Pour toute autre requête d'ordre informatique, s'adresser à : hotline.sitel@unine.ch.

3. Plan d'études

Le plan d'études, dans son principe, n'est pas un horaire ni un programme des cours : il indique la *structure* des enseignements à suivre pour tout le cursus de bachelor. C'est là que vous verrez quels types de cours ou de séminaires vous aurez à suivre, comment les valider, et parfois quelles conditions sont requises pour pouvoir y accéder.

3.1 Piliers minimal, secondaire ou principal

Le cursus de bachelor dure normalement 6 semestres, au cours desquels il vous faut valider 180 crédits, répartis entre deux ou trois disciplines selon l'un ou l'autre des aménagements suivants :

- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits)
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits)
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits)
- 1 pilier renforcé [non offert en littérature française] + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits)

Ces piliers sont, si l'on veut, des paliers. Le plan d'études n'est pas conçu par années d'enseignement, mais par couches successives s'ajoutant les unes aux autres. Ainsi, tout·e étudiant·e inscrit·e en littérature française devra commencer par accomplir le premier palier, appelé *pilier minimal*, équivalant à 30 crédits. Ce pilier minimal doit avoir été validé au plus tard à la fin du 3^{ème} semestre d'études. Les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent ensuite poursuivre avec un *pilier secondaire* à 30 crédits, puis ajouter encore 30 crédits pour valider le français comme *pilier principal*. Du moment que le pilier minimal est bouclé, les enseignements des piliers secondaire et principal peuvent en principe être suivis librement, sans ordre imposé.

3.2 Les enseignements de 1ère année

Afin d'obtenir les 30 crédits du pilier minimal en littérature française, vous aurez à suivre et à valider, au cours de vos trois premiers semestres d'études, la série d'enseignements suivants :

- **Bloc 1 : Méthodes**
 - 1 *cours de méthode*, délivré au semestre d'automne, le mardi de 16h15 à 18h.
 - 1 *proséminaire de méthodologie appliquée*, à choisir parmi la liste suivante :
 - Groupe A : Automne, Lundi 10h15-12h, P. Besson
 - Groupe B : Automne, Mardi 8h15-10h, M. Exquis
 - Groupe C : Printemps, Lundi 12h15-14h, N. Hachemi
 - 1 *proséminaire monographique*, à choisir parmi la liste suivante :
 - « [Verlaine-Rimbaud](#) » : Automne, Mardi 10h15-12h, C. Imperiali
 - « [Diderot : un philosophe engagé](#) » : Automne, Mercredi 16h15-18h, N. Vuillemin

- « [Alexis Piron, La Métromanie, ou le poète](#) » : Printemps, Lundi 14h15-16h, T. Léchet
 - « [Patrick Chamoiseau: écritures naturelles](#) » : Printemps, Mardi 14h15-16h, N. Vuillemin
 - « [Leiris, l'Âge d'homme et Le Sacré dans la vie quotidienne](#) » : Printemps, Jeudi 14h15-16h, J.-P. van Elslande
- N.B. Le lien entre le cours et ces deux proséminaires implique que ces derniers doivent être suivis en parallèle ou après le cours, mais pas avant. L'ensemble du Bloc 1 doit en principe être suivi au cours de la 1ère année d'études.

Afin d'assurer une répartition équilibrée des étudiant·e·s dans ces proséminaires, nous vous demandons de **vous y préinscrire dès maintenant, et jusqu'au vendredi 16 septembre à 15h** par le biais des liens suivants :

- Proséminaire de méthodologie appliquée : <https://framadate.org/ZeYaRHxAd7Z4vaHX>
- Proséminaire monographique : <https://framadate.org/wCaoLDLuhQ6U9qXD>

Dans ces sondages, merci d'indiquer par un « oui » votre/vos premier(s) choix, et par un « si nécessaire » votre/vos second(s) choix. Sur cette base, nous procéderons à la répartition des groupes et vous la communiquerons le vendredi 16 septembre en fin d'après-midi.

Il vous appartiendra ensuite de vous inscrire administrativement aux enseignements retenus par le biais de la plateforme IS-Academia (voir ci-dessous point 4.2).

- **Bloc 2 : Histoire littéraire**

- 1 *cours d'introduction à l'histoire littéraire*, délivré sur les deux semestres, le mercredi de 12h15 à 14h.
- Des *travaux pratiques d'histoire littéraire*, et des *lectures accompagnées*, donnés tous deux en parallèle du cours.

Ces trois enseignements forment un ensemble orienté vers un examen oral en session. Pour cet examen, les étudiant·e·s doivent avoir lu l'ensemble des textes de la liste de lecture figurant à l'adresse suivante : <https://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/liste-de-lecture.html> ¹.

Les *travaux pratiques* et les *lectures accompagnées* ont pour but d'aider les étudiant·e·s à s'approprier les textes de cette liste et à en situer les enjeux principaux. Ils prennent tous deux place à la suite du cours, le mercredi de 14h15 à 16h, en alternance. Environ un tiers des séances de l'année seront consacrées aux travaux pratiques, les autres, sous l'étiquette de « lectures accompagnées », seront des plages ouvertes pour des questions ou discussions, selon les demandes des étudiant·e·s.

- **Bloc 3 : Linguistique**

- 1 proséminaire semestriel de *linguistique de la langue*
- 1 proséminaire semestriel de *linguistique du discours*

Les inscriptions pour ces proséminaires sont gérées par les enseignant·e·s de linguistique.

¹ Cette liste est en cours d'élaboration et sera en ligne au plus tard le jour de la rentrée.

3.3 Le latin

Le pilier principal et le pilier secondaire en littérature française requièrent une formation de base en latin. Il existe alors deux cas de figure :

- Si vous détenez un diplôme de Maturité avec latin, vous n'avez bien entendu pas besoin de suivre cette formation. En lieu et place, vous suivrez les cours « Introduction à l'histoire du français » (semestre d'automne, lundi 12h15-14h) et « Méthodologie en histoire de la langue » (semestre de printemps, lundi 12h15-14h).
- Si vous ne détenez pas de diplôme de Maturité avec latin, vous devrez alors suivre le cours « Langue fondamentale I : Latin ». Comme ce cours n'appartient pas au pilier minimal, mais au pilier secondaire (bloc 5), vous pouvez choisir de l'effectuer en première ou en deuxième année d'études. Il est constitué de deux enseignements semestriels qu'il s'agit de suivre dans l'ordre (automne-printemps) et à la suite l'un de l'autre, car ils sont validés ensemble en fin d'année académique, à hauteur de 6 crédits. Ces enseignements auront lieu selon deux horaires à choix : soit le mardi de 14h15 à 16h, soit le jeudi de 12h15 à 14h. Si vous souhaitez vous y inscrire, merci de prendre contact avec Laure Chappuis Sandoz (laure.chappuis@unine.ch).

Dans le cas où un autre de vos piliers exige aussi le latin, les crédits de latin seront alors répartis entre ces deux piliers. Dans ce cas, la validation du latin sera divisée entre les deux piliers (3 crédits pour chacun), ce qui implique qu'il vous faudra suivre dans le pilier de français un complément pour 3 crédits : ce sera le cours « Introduction à l'histoire du français » (semestre d'automne, lundi 12h15-14h).

4. Horaires et inscriptions

Pour établir votre horaire, vous pouvez vous référer aux documents suivants :

- a) Le *plan d'études* du bachelor en littérature française
- b) Le *programme des principaux enseignements* proposés pour ce même bachelor
→ Ces deux documents sont accessibles sur le site de l'ILF : > Formation > Bachelor (<https://www.unine.ch/ilf/home/formation/bachelor-plan-detudes-programme.html>)
- c) Pour Les *descriptifs* de l'ensemble des cours de la Faculté, rassemblés par disciplines : <http://www10.unine.ch/descriptifs/faculte-des-lettres-et-sciences-humaines/bachelors/>. Vous trouverez là non seulement une description des contenus des enseignements, mais aussi des précisions concernant les modalités de validation et les prérequis.
- d) La plateforme PIDHO, où figurent les horaires de tous les cours avec les numéros de salles : <https://planif.unine.ch/pidho/>

4.1 Inscription aux cours et aux examens

Il est indispensable que chacun·e s'inscrive aux cours et aux examens choisis. Les inscriptions aux enseignements sont semestrielles (même pour des cours qui s'étendent sur deux semestres). Le secrétariat de la Faculté envoie chaque semestre un courrier électronique pour rappeler les délais d'inscription. Pour cette année, les délais sont les suivants :

Délai pour les inscriptions aux cours du semestre d'automne :	14 octobre 2022
Délai pour les inscriptions aux cours du semestre de printemps :	17 mars 2023

Les inscriptions sont administrées par le biais de la plateforme en ligne IS-Academia (<http://www.unine.ch/academia>) sous la rubrique « inscription aux cours ». Dans certains cas, l'inscription à un cours est automatique ; la case correspondante sera alors déjà cochée lors de l'ouverture de la session.

Dans le courant du semestre (voir ci-dessous point 5.3), vous aurez aussi à vous inscrire aux examens par le même biais, sous la rubrique « inscription aux examens ». En effet, l'inscription à un cours ne génère pas automatiquement l'inscription à l'examen qui y est lié.

La plupart des enseignements requièrent en outre une inscription sur la plateforme Moodle (<https://moodle.unine.ch>). C'est par ce canal que les enseignant·e·s mettront à votre disposition une bonne partie des supports d'enseignement. Mais attention : l'inscription sur Moodle ne tient pas lieu d'inscription administrative et ne remplace en aucun cas l'inscription sur IS-Academia.

5. Modalités d'évaluation

5.1 Deux types d'évaluation

Les enseignements font l'objet de deux types d'évaluation : des « évaluations internes », organisées pendant le semestre dans le cadre de l'enseignement concerné, ainsi que des « examens » (écrits ou oraux), qui ont lieu après la fin du semestre, pendant la session d'examens.

5.2 Dates des sessions d'examens

Session de janvier-février :	19 janvier–3 février 2023
Session de juin :	8-25 juin 2023
Session d'août-septembre :	21 août–5 sept. 2023

5.3 S'inscrire aux examens (IS-Academia)

Les inscriptions pour les examens peuvent se faire uniquement au moment de l'ouverture des fenêtres d'inscription, dont les dates sont les suivantes :

Pour la session de janvier-février :	14-27 novembre 2022
Pour la session de juin :	10-23 avril 2023
Pour la session d'août-septembre :	1-9 juillet 2023

Il est important de respecter ces délais d'inscription, que le secrétariat de la Faculté vous rappelle par courriel, à chaque nouveau semestre.

Les « évaluations internes » ne sont pas des « examens » : elles sont organisées durant le semestre par les responsables des enseignements et ne nécessitent pas d'inscription autre que l'inscription

à l'enseignement concerné. Certains (pro)séminaires font l'objet d'une évaluation notée, tandis que d'autres sont simplement sanctionnés par une réussite ou un échec.

Dans le cadre des « blocs », chaque enseignement doit être réussi pour que l'ensemble du bloc soit validé. Dans les « modules », en revanche, il faut obtenir une moyenne d'au moins 4.00 sur l'ensemble des enseignements. Dans un cas comme dans l'autre, un échec lors d'un (pro)séminaire ouvre la possibilité de réaliser une seconde tentative à un (pro)séminaire du même type dès le semestre suivant. Un second échec entraîne l'exclusion du pilier.

Pour les examens, de la même manière, un échec entraîne la réinscription à la session suivante pour une seconde (et dernière) tentative.

Les informations concernant les examens (salles, horaires) sont publiées sur la plateforme PIDEX (<https://planif.unine.ch/pidex>)

Quant aux résultats, ils sont communiqués sur IS-Academia à la fin de la session d'examens. (<http://www.unine.ch/academia>)

6. Premiers pas dans l'année académique 2022-2023

Une séance d'information aura lieu quelques jours avant le début des cours, le vendredi 16 septembre. Vous y serez accueilli-e-s par le doyen de la faculté à 12h30, à l'Aula des Jeunes-Rives, puis les différents instituts présenteront leurs programmes. La session attribuée à la littérature française se tiendra en salle RS.38 à deux reprises : 14h00 et 14h45.

7. Manifestations

Consultez régulièrement le site de l'Institut (<https://www.unine.ch/ilf/home.html>) ainsi que celui de la Maison des Littératures (<http://www2.unine.ch/litteratures>).

N'hésitez pas à rejoindre l'association des Étudiant-e-s en Littérature Française **Albatros** qui organise divers événements et discussions tout au long de l'année (<https://www.unine.ch/ilf/home/association-albatros.html>).



8. Liens utiles

<p>Webmail (https://webmail.unine.ch)</p>	<p>Messagerie électronique à consulter régulièrement.</p>
<p>Page web de l'Institut de littérature française (https://www.unine.ch/ilf/home.html)</p>	<p>On y trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'études et programme des cours : http://www.unine.ch/ilf/home/formation/bachelor-plan-detudes-programme.html • Liste de sites web utiles : http://www2.unine.ch/ilf/liens • Consignes typographiques : http://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/consignes-redactionnelles.html • Liste de lecture : http://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/liste-de-lecture.html
<p>Page web de la Maison des Littératures (http://www.unine.ch/litteratures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evénements organisés par les instituts de littérature de la Faculté • Activités de la chaire de littératures et savoirs https://www.unine.ch/litteratures/home/chaire-de-litteratures-et-savoir.html
<p>Site de l'Université (http://www2.unine.ch)</p>	<p>On y trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier académique et dates des sessions: http://www2.unine.ch/unine/calendrier_academique • Agenda des manifestations de l'Université: http://agenda.unine.ch/ • Programme du SUN (Sports universitaires) : http://www2.unine.ch/sun • Cours d'anglais (<i>First Certificate, Advanced Certificate</i>): https://www.unine.ch/cdl/home/examens_de_langue/anglais-general.html
<p>IS-Academia (https://www.unine.ch/academia)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription aux cours • Inscription aux examens • Consultation des notes² • Impression des attestations

² Fonction indisponible durant les sessions d'examens.

<p>Moodle (https://moodle.unine.ch/)</p>	<p>Plateforme de communication web entre corps enseignant et corps étudiant sur lequel sont disponibles les supports de cours. Accès sous inscription. Attention, les inscriptions sur moodle n'ont pas valeur d'inscriptions administratives, et ne remplacent pas les inscriptions sur IS-Academia.</p>
<p>Webaccess (https://webmail.unine.ch)</p>	<p>Accès aux ressources électroniques de l'Université ainsi qu'à ses fichiers. Permet aussi d'accéder au contenu de certaines pages web à l'accès restreint tels que www.jstor.org ou http://www.universalis-edu.com/ en entrant l'adresse web dans la fenêtre d'adresse.</p>
<p>Bibliothèque (http://www.unine.ch/bibliotheques)</p>	<p>Accès notamment à Swisscovery (catalogue des bibliothèques du réseau suisse), aux bases de données en ligne, etc.</p>
<p>Pidho (https://planif.unine.ch/pidho/)</p>	<p>Horaire des cours de l'Université. Ce programme permet d'établir un horaire personnalisé en fonction du cursus choisi.</p>
<p>Pidex (https://planif.unine.ch/pidex/)</p>	<p>Programme de consultation des horaires d'examens.</p>
<p>Page web du SITEL (http://www.unine.ch/sitel)</p>	<p>On y trouve notamment : Programme des cours organisés par le SITEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offres pour achat de matériel informatique : http://www2.unine.ch/sitel/materiel